

Révision du PLU

Plan Local d'Urbanisme

Assistée par le bureau d'études OUEST AM', la commune a débuté la phase diagnostic en Octobre dernier.

Le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement s'appuient sur l'analyse des atouts et contraintes du territoire au regard des données démographiques, des déplacements, des activités économiques, des paysages, des risques, des milieux naturels... Ces constats permettront de définir les enjeux en termes d'aménagement qui orienteront les choix pour le développement futur.

Un diagnostic doit également être posé sur l'activité agricole, car l'agriculture est une activité économique essentielle sur la commune. Le foncier agricole est une ressource première qui doit être préservée pour le maintien du potentiel de production, et de l'entretien des espaces.

En quoi consiste le diagnostic agricole ?

Il s'agit essentiellement de livrer un inventaire et une analyse prospective de cette activité économique à intégrer aux documents du PLU. Ce travail sera réalisé en concertation avec les agriculteurs. A cet effet, nous recevrons le 1^{er} février prochain les agriculteurs en activité. Un second temps d'échange sera prévu dans le mois avec certains agriculteurs en retraite.



Nous rappelons que tous les gétignois peuvent s'informer et apporter leur contribution à l'étude de la révision, faire part de leurs observations, de leurs éventuelles attentes ou préoccupations relatives au développement de la commune, et à la prise en compte de leur cadre de vie à travers plusieurs moyens :

- › La transmission d'observations ou de suggestions sur un registre mis à disposition du public en mairie, ou bien par courrier adressé au maire
- › Lors de la réunion publique de présentation du projet communal qui se déroulera au printemps 2017.

Des informations concernant l'avancement de la procédure vous seront régulièrement transmises par le biais :

- › De publications dans le présent bulletin municipal
- › D'un classeur des documents consultables en mairie, mis à jour au fur et à mesure de l'avancement de la procédure
- › D'une exposition évolutive en mairie.

Une borne de recharge à Gétigné !

Avec SYDEGO!, le SYDELA propose un service de recharge accessible à l'ensemble des conducteurs de véhicules électriques sur le département de Loire Atlantique.



Au terme du déploiement prévu fin 2017, le territoire sera maillé par 196 bornes de recharges accélérées et rapides sur 146 communes. Les 5 premières bornes sont en service sur les communes de Veillevigne, Soudan, Mesquer, Villeneuve en Retz et Ligné. A Gétigné, la borne de charge accélérée vient d'être installée sur le parking face à la mairie. Elle vous permet de récupérer environ 100 km d'autonomie en 1 h.

Cette opération est cofinancée par l'ADEME dans le cadre du programme Investissements d'avenir.

- Tarif :**
- › Un badge gratuit, envoyé par le SYDELA après inscription au service
 - › Pas d'abonnement
 - › Un tarif unique : 3€ / heure.

 Toutes les infos sur www.sydego.fr

Bientôt dans vos boîtes !

Découvrez la nouvelle plaquette culturelle des spectacles proposés par les Villes de Gétigné & Clisson de ce 1^{er} semestre.

- › Téléchargez la plaquette sur www.getigne.fr



Le vote des tarifs

Le Conseil Municipal du 15 décembre 2016 a approuvé les propositions de la commission Finances en votant l'ensemble des tarifs communaux, listés ci-après.



**Prochain conseil municipal :
jeudi 23 février 2017 à 20h,
salle du Conseil.**

TARIFS COMMUNAUX 2017 > Les tarifs énoncés ci-après sont identiques à ceux de l'année dernière :

> Complexe sportif

Location salle sous tribune (pour réveillon uniquement) : 125 €.

> Droits de place, occupation du domaine public

30 € par jour si épisodique et 5 ou 10 € par jour si régulière.

> Mairie - location de bureaux : 40 € la 1/2 journée et 65 € la journée.

> Livrets Nouveaux Nés : 65 €

> Salle de la Butte :

Location semaine : 40 € la 1/2 journée et 80 € la journée

Location week-end : 120 € la journée.

Participations de 30 € pour les familles à l'issu d'une cérémonie funéraire.

Mise en place d'un contrat spécifique avec Weight Watchers :

2 réunions le jeudi soir : 95 € / 1 réunion le jeudi soir : 62 €.

> Bibliothèque des Ch@nges :

Abonnement annuel : 20 € par famille.

> Espace Bellevue :

Tarifs spectacles 2017 (hors partenariat) :

Adultes : 8 € / jeunes de 12 à 18 ans : 5 €

Enfants de moins de 12 ans : gratuit.

Tarifs salles 2018 :

Afin de permettre l'ouverture du planning 2018 d'occupation de l'Espace Bellevue, le Conseil Municipal a voté les tarifs 2018 et les conditions d'occupations. Il approuve la liste des associations bénéficiant d'une mise à disposition, sous condition.

> Infos : tarifs de location 2017 et 2018 de la Villa et du Pavillon à consulter sur le site www.getigne.fr

> Pour toute demande de pré-réservation de salles, contactez la société gestionnaire GIMN'S au 02 40 97 70 98 (la Mairie ne prend aucune demande en direct).

Les tarifs ci-après ont légèrement évolué :

> Concession cimetière :

Tarifs des concessions et des cavurnes du cimetière communal

	2016		2017	
	15 ans	30 ans	15 ans	30 ans
Concession "pleine terre"				
Concession sans caveau	210 €	375 €	215 €	380 €
Case cinéraire				
Concession case cinéraire	455 €	700 €	460 €	705 €
Concession avec caveau				
Concession avec caveau (2 places)	210 €	375 €	215 €	380 €
Participation installation caveau dans concession	1345 €	1345 €	1345 €	1345 €
Espace cinéraire - cavurne avec caveau "partie extension"				
Concession cavurne	180 €	345 €	185 €	350 €
Participation pour installation cavurne	190 €	190 €	195 €	195 €

Les tarifs des concessions valent également pour les renouvellements.

{ Actu des travaux }

Les Services techniques enfin au chaud !

Face à la vétusté des installations des services techniques et de leurs sanitaires, une restructuration des locaux a eu lieu. Ces travaux concernaient l'isolation du bâtiment, le chauffage, la ventilation et la mise aux normes des réseaux d'assainissement.

{ Info communauté }

Clisson, Sèvre et Maine Agglo

Le 1^{er} janvier 2017, la fusion des Communautés de communes de "Sèvre, Maine et Goulaine" et de la "Vallée de Clisson" a donné naissance à "Clisson, Sèvre et Maine Agglo".

Avec 16 communes, 53 500 habitants, la nouvelle Communauté d'agglomération aura de nouvelles compétences tout en continuant à assurer les services apportés par les deux intercommunalités.



Relais Petite Enfance

Un numéro unique

Dans le cadre de la fusion des communautés de communes, les élus ont fait le choix de créer un service commun Relais Petite Enfance à l'échelle des 16 communes regroupant ainsi "Terre et Vigne", "Vallée de Clisson" et "Sèvre, Maine et Goulaine", avec la volonté d'harmoniser les fonctionnements et d'assurer une équité de services sur l'ensemble du territoire.

Vous êtes parent, futur parent, assistant maternel, professionnel de la petite enfance, et vous souhaitez contacter le Relais Petite Enfance de "Clisson Sèvre et Maine Agglo" :

Un téléphone unique : 02 40 06 76 78

Un mail unique : relaispetiteenfance@clissonsevremaine.fr

Permanences d'accueil à Boussay, Clisson, Gorges, La Haye-Fouassière, La Planche, Maisdon-sur-Sèvre et Saint-Hilaire-de-Clisson

72 c'est l'âge minimum pour participer au Repas des Aînés du CCAS.

Le Centre Communal d'Action Sociale invite les Gétignois âgées de 72 ans et plus à l'Espace Bellevue le jeudi 2 mars 2017, à 12h, à l'occasion de ce traditionnel repas.

> Si vous êtes concerné(e), présentez-vous en Mairie avant le 15 février afin de nous signaler votre participation.

La photo du mois

Retour sur la soirée des Vœux

Début janvier, près de 200 personnes étaient présentes à l'Espace Bellevue pour les Vœux de la Municipalité. M. le Maire a accueilli les nouveaux arrivants installés sur la commune en 2016. M. Guillot a poursuivi la soirée par son discours et a évoqué les différents projets menés sur la commune. M. Coureau, Maire de Monnières, est également intervenu au nom de la nouvelle communauté d'agglomération avant de partager un temps convivial avec les Gétignois présents.



Soirée des Vœux le 6 janvier 2017, Espace Bellevue

Atelier « Tricot is not dead »

Venez tricoter des bonnets et tours de cou, en bonne compagnie, à la bibliothèque le mercredi 8 février dès 15h. Ouvert aux amateurs comme aux débutants.

Goûter lecture (8-11 ans)

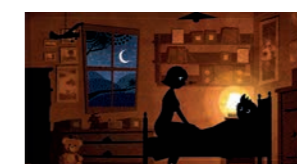
Chaque 3^e mercredi du mois, retrouvez-nous à la bibliothèque pour parler de vos dernières lectures et découvrir de nouveaux livres : romans, BD, mangas... il y en a pour tous les goûts ! Rendez-vous le mercredi 15 février à partir de 16h.

{ Actu bibliothèque }

Club ados (à partir de 12 ans)

Un club ados vient d'être créé, il concerne les jeunes à partir de 12 ans.

Le principe est simple : vous avez le choix de lire et voir une sélection de 10 romans, 10 bandes dessinées et 10 films, d'ici la prochaine rencontre, le samedi 4 mars. Nous reviendrons ce jour-là sur ce que vous avez préféré ou moins aimé et une nouvelle sélection vous sera proposée. Ouvert à tous, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des bibliothécaires.



Rendez-vous conte numérique

Entrez dans le monde magique de la nuit et du numérique, en découvrant des histoires animées sur grand écran ! Rendez-vous à la bibliothèque le mercredi 1^{er} février, à 16h30. Animation à partir de 3 ans.

CinéCh@nges

Pendant les vacances, venez assister à la projection de deux séances le mercredi 22 février, avec au choix un film pour les petits (3 à 6 ans) à 10h30, et un autre pour les plus grands (à partir de 5 ans) à 14h. La thématique de cette journée « grand écran » va s'intéresser aux contes déclinés pour le cinéma.



Bouqu'Café

Envie de découvrir de nouvelles lectures, de partager vos coups de cœur ou vos coups de griffes ? Rendez-vous à la bibliothèque pour un moment convivial autour d'un café le samedi 25 février à 11h.

Bientôt 16 ans, pensez au recensement

Tous les français, filles et garçons, âgés de 16 ans doivent se faire recenser dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Ces jeunes (ou leur représentant) doivent se présenter à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille de leurs parents. Mais, il est également possible de faire la démarche en ligne, en créant un compte sur www.mon.service-public.fr.

Une attestation de recensement leur sera délivrée par la mairie et devra être conservée jusqu'à la Journée Défense & Citoyenneté, qui aura lieu dans l'année des 17 ans.

Cette attestation vaut justificatif vis-à-vis des obligations du service national lors de la constitution des dossiers d'inscription aux examens et concours, à l'exception des dossiers d'inscription à l'examen du permis de conduire.

Pour l'inscription au permis de conduire :

- Avant l'âge de 17 ans : aucun justificatif n'est demandé.
- Dès l'âge de 17 ans : le certificat de participation à la JDC est exigé.

Elections 2017

> Elections présidentielles :

1^{er} tour :

Dimanche 23 avril 2017

2^{ème} tour :

Dimanche 7 mai 2017

> Elections législatives

Dimanches : **11 et 18 juin 2017**



Comment voter

La présentation de votre pièce d'identité avec photo est obligatoire.

Vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent de se faire représenter au bureau de vote, le jour de l'élection, par un électeur de son choix, inscrit dans la même commune. Pour établir la procuration, il faut se présenter à la gendarmerie, au commissariat de police ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail. Le demandeur devra remplir une attestation sur l'honneur et être en possession d'une pièce d'identité.

Le formulaire est également disponible en ligne sur www.service-public.fr.

Nouvelle carte d'électeur

Cette année, en raison de la refonte de la liste électorale, chaque électeur recevra en mars 2017 une nouvelle carte d'électeur. L'ancienne carte sera à détruire.

Où voter > A la mairie :

Bureau de vote n°1 : salle du Conseil Municipal
Bureaux de vote n°2 et 3 : salle de la butte
Le numéro du bureau est inscrit sur la carte d'électeur.

INFOS TEXTO... INFOS TEXTO... INFOS TEXTO...

Foyer des jeunes / Portes Ouvertes > Samedi 11 février de 14h à 17h

Venez découvrir le lieu de rendez-vous des jeunes de 12 à 18 ans, cet espace de rencontre, de détente, de créativité et de loisirs ! C'est ouvert à tous. Les animateurs et les jeunes vous accueilleront pour un moment convivial autour de jeux, goûter et partage. Ce sera l'occasion de s'informer, de jouer, de devenir adhérents, de s'inscrire à divers activités (Ludop'land, activités pendant les vacances scolaires, séjours, chantiers...) et de s'exprimer sur ses envies !

APEEC > Vide dressing

Dimanche 12 mars de 9h à 18h, au Complexe sportif de Gétigné.

Il est ouvert à tous et permettra au public d'acheter des vêtements et accessoires de mode adultes et enfants. Le tarif est de 4 € le mètre linéaire (possibilité de prêt d'une table pour les premiers inscrits).

> Inscription pour les exposants dès aujourd'hui au 06 03 72 25 48. Restauration possible sur place.

APEEC > Collecte de papiers

L'APEEC, en partenariat avec la société PAPREC, organise une collecte de papiers. Une benne de dépôt sera placée près de la mairie, devant les services techniques. Les habitants pourront déposer leurs papiers, journaux, magazines et livres usagés lors des permanences suivantes :

- samedi 1^{er} avril (10h-17h)
- dimanche 2 avril (10h-12h et 14h-17h)
- mercredi 5 avril (8h30-12h30 et 15h-17h).

> Toutes les infos sur www.apecgetigne.fr

Agenda

Mercredi 1er février

Rendez-vous conte numérique

16h30, Bibliothèque

Samedi 4 février

Daddy Blues - TAG

20h30, Espace Bellevue

Dimanche 5 février

Assemblée générale

Union des deux rives / 9h, Mairie

Daddy Blues - TAG

15h, Espace Bellevue

Mercredi 8 février

Atelier « Tricot is not dead »

Dès 15h, Bibliothèque

Samedi 11 février

Portes Ouvertes

De 14h à 17h, Foyer des jeunes

Mercredi 15 février

Goûter lecture (8-11 ans)

Dès 16h, Bibliothèque

Samedi 18 février

Concours de belote

14h, Espace Bellevue

Mercredi 22 février

CinéChanges

A 10h30 et 14h, Bibliothèque

Samedi 25 février

Bouqu'Café / 11h, Bibliothèque

Tous les mercredis matins

Marché Alimentaire

dès 8h / Belvédère de Klettgau

Etat-civil

Naissances

30/10/16 Lylio GUILLET LEGENDRE

31/10/16 Louis TERRIER

19/11/16 Angèle BRETAUDEAU

14/12/16 Nesta CHARRIER

15/12/16 Lola et Sacha PINEAU

Décès

02/12/16 Marie ROUSSEAU
vve DURAND, 96 ans

03/12/16 Nicole HIVET
vve BOUFFLET, 86 ans

10/12/16 Thérèse TESSERAU
vve NERRIERE, 89 ans

18/12/16 Emile OLIVIER, 92 ans
25/12/16 Fernande RAFFLEGEAU
vve TREHAN, 99 ans

29/12/16 Renée VINET
vve PASQUIER, 93 ans

29/12/16 René DOUILLARD, 84 ans

30/12/16 Philippe DE BEAUCHAMP, 76 ans

01/01/17 Elisabeth BABINOT
vve CANTIN, 86 ans

05/01/17 Simone HUCHET
vve LOIRET, 85 ans

08/01/17 Marie LECLAIR
vve BLANLOEIL, 104 ans

10/01/17 Madeleine LIMOUSIN
vve MINGUET, 87 ans

19/01/17 Jean PERRAIS, 91 ans

Liste non exhaustive, publiée avec accord des familles



Responsable de la publication : François Guillot / Photos : Mairie de Gétigné
Rédaction / mise en page : Commission Culture - Relations publiques / Anne-Laure Corfmat
Conception et impression : Baudry Com'Impression

Infos : 02 40 36 07 07 - mairie@getigne.fr - www.getigne.fr

Mairie : lundi, mercredi, vendredi : de 9h à 12h et 14h à 17h30 / mardi et jeudi : 9h à 12h
Permanences le samedi de 9h à 12h.

Service Urbanisme :

Accueil uniquement sur rendez-vous : lundi, mercredi, vendredi, mardi matin et jeudi matin.

Permanences CCAS : le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h, sans rendez-vous.

Permanences Elus : le samedi de 10h à 12h, sans rendez-vous.